



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -**

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tél. : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85  
Courriel : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse Internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Le pouvoir adjudicateur est représenté par son Président, Monsieur Alain GIRNY.

**2. Procédure de passation du marché :**

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

**3. Objet du marché :**

**Entretien des espaces verts de SAINT-LOUIS Agglomération pour l'année 2019**

**4. Caractéristiques principales du marché :**

Le présent marché a pour objet l'entretien des espaces verts de SAINT-LOUIS Agglomération pour l'année 2019.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun aux deux lots et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot.

Le présent marché est un marché de services.

Lieu(x) d'exécution :

- Code nuts FRF12
- L'ensemble des 40 Communes membres de SAINT-LOUIS Agglomération

Le présent marché est décomposé en deux lots :

- Lot 01 : Tonte, Entretien des massifs et haies arbustives, Ramassage des feuilles ;
- Lot 02 : Fauchage.

Chacun des deux lots fait l'objet d'un marché séparé. Il est possible aux candidats de présenter une offre pour un seul lot ou l'ensemble des lots.



## 5. Classifications CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
77 31 00 00 - 6	Réalisation et entretien d'espaces verts

N° lot	Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
01	77 31 00 00 - 6	Réalisation et entretien d'espaces verts
02	77 31 00 00 - 6	Réalisation et entretien d'espaces verts

## 6. Conditions de la consultation :

- Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2019. Le délai d'exécution des prestations commence ainsi à courir à compter de la date de notification du présent marché et prend fin le 31 décembre 2019. A la notification du marché, le planning prévisionnel d'interventions, fourni par le titulaire à l'appui de son offre, fera l'objet d'une mise au point par le pouvoir adjudicateur et le titulaire. Le délai d'exécution des prestations (fréquences d'interventions) et les dates d'intervention exactes par site seront notifiées au titulaire par ordre de service émis par le pouvoir adjudicateur au plus tard une semaine avant la réalisation des prestations correspondantes.
- Durée de validité des offres : 3 mois.
- Les variantes libres au sens au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique sont interdites.
- Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue.
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
  - ✚ Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique.
  - ✚ Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de paiement : selon les articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique. Délai global de paiement : 30 jours. Les prix du marché sont fermes, non actualisables et non révisables.
- Marché autofinancé par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Aucun cautionnement et garantie ne sera exigé.

## 7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat comprenant :
  - ✚ La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;



- ✚ La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
  - ✚ La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
  - ✚ La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;
  - ✚ Les certificats de qualification et/ou de qualité concernant la réalisation des prestations du présent marché (qualifications, labels, certifications...) : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen.
- Attestation sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
  - Pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant, sauf la lettre de candidature (DC1 ou équivalent).

#### 8. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

#### 9. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications).

Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

#### 10. Modalités de remise des offres :

Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation.

L'acheteur public impose la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>.



La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation.

## 11. Renseignements complémentaires :

Afin d'obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, **les candidats devront transmettre leur demande écrite, au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, par l'intermédiaire du profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>.**

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le DCE ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que les candidats renseignent leur profil sur la plateforme de dématérialisation de SAINT-LOUIS Agglomération (<http://www.marches-publics.info>) et indiquent en particulier l'adresse e-mail à laquelle ils souhaitent être contactés.

Il relève de la responsabilité des candidats de communiquer une adresse électronique valide et de consulter leurs messages en temps utiles (une alerte sera transmise aux candidats à l'adresse électronique communiquée et l'ensemble des réponses apporté sera répertorié sur l'espace des candidats).

Les réponses aux questions, convocations, notifications de rejet ou d'acceptation, etc... seront transmises par l'adresse électronique [courrier@aws-france.com](mailto:courrier@aws-france.com) qui doit être déclarée dans les expéditeurs autorisés et dans les contacts personnels, afin d'éviter des blocages éventuels par l'anti-spam de la messagerie électronique des candidats.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

## 12. Autres informations :

### **1. Critère « Prix des prestations » (60 %)**

Le prix sera apprécié sur la base du DQE propre à chaque lot dûment renseigné par le candidat. La note maximale sera de 100 points. La note dévolue au candidat sera calculée suivant la formule ci-dessous :

Note obtenue =  $100 \times (\text{prix moyen} / (\text{prix étudié} + \text{prix moyen}))$

N.B. : le prix moyen est la moyenne des prix proposés dans le DQE propre à chaque lot par tous les candidats admis à présenter une offre.

### **2. Critère « Valeur technique de l'offre » (40 %)**

La valeur technique des offres sera notée globalement sur 100 points et sera appréciée au regard des informations contenues dans :

- Le support de mémoire technique propre à chaque lot dûment renseigné par le candidat - note sur 70 points décomposée comme suit :
  - ✚ Point A : Moyens matériels affectés aux prestations : note sur 30 points ;
  - ✚ Point B : Description de la méthode et de l'organisation des prestations : note sur 25 points. Il est rappelé au candidat que le planning prévisionnel d'interventions devra être annexé au point B du Support de MT (à titre indicatif, date prévisionnelle de démarrage des prestations : semaine 36) ;



✚ Point C : Mesures prises pour assurer la sécurité des personnes et de l'existant : note sur 15 points.

- Le SOGED-SOPRE propre à chaque lot selon le cadre joint au DCE dûment complété par le candidat (gestion des déchets, valeur éco-environnementale de l'offre) : note sur 30 points.

### **13. Date limite de réception des offres :**

**Vendredi 23 août 2019 à 12h00**

### **14. Procédures de recours :**

#### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

#### **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

#### **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges  
Préfecture de Meurthe-et-Moselle  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex  
Tél : 03.83.34.25.65  
Fax : 03.83.34.22.24  
E-mail : [therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

### **15. Date d'envoi de l'avis à la publication :**

**Lundi 29 juillet 2019**

